

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKĚSMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

, Brussels, September 1978

EMPHASIS ON COAL IN COMMUNITY ENERGY POLICY

Commissioner Guido Brunner's latest papers passed by the Commission for debate in the Council deal with the current energy situation in the Community and the future outlook (1). They reveal that figures for energy imports into the Community for the past six months have shown a reduction of four percent in the case of oil compared with the same period of 1977 and that imports of energy in general went down by 2.2 percent. But they also warn against any feeling of complacency.

These figures are as much a result of stagnating economic performance as they are of increased production within the Community or more rational use of energy. The picture could change if economic recovery especially in the steel sector can be brought about.

In spite of the present glut of energy supplies, the long term prospect for the later 1980's is one of increasing pressure on world oil supplies. The Community, already paying more than 50 billion dollars a year or twenty percent of foreign exchange earnings, could find itself under increasing strain in competing for limited supplies.

It was to reduce this risk to desired economic and social goals that the European Council of 6 and 7 July, 1978, reaffirmed the Community's primary aim of cutting dependence on energy imports to 50 percent, and of making the best use of energy saving measures and of the Community's own energy sources.

The Community's oil resources are not abundant although production is expected to build up usefully to 115 - 165 million tonnes by 1985. With a total oil requirement of some 635 million tonnes in that year, this level of production, however, should make it possible to place a specific limit on oil imports in 1985 of 500 million tonnes a year, to be adjusted if necessary in the light of economic performance. Present forecasts show gas production at some 160 million tonnes oil equivalent (toe) for 1985. Every effort must be made to establish the real size of the Community's hydrocarbon resources through further exploration.

Energy saving measures will be vigorously pursued and investments made in renewable sources such as solar, wind and wave power. Nuclear power however has not been developing as originally planned. Last year's forecast of 90 gigawatts (one million kilowatts) of installed capacity by 1985 will have to be revised downwards to around 80 GW. Current forecasts of a doubling of nuclear capacity by 1990 must now be regarded with scepticism. The Commission continues to emphasise the importance of work on nuclear safety.

(1) COM(78) 364 and 464

In order to pursue the general objectives of an overall reduction in energy imports therefore, the Community must rely on maintaining and if possible developing the production of coal.

The Community's own coal industry has been hard hit by competition from abundant and cheap imports of oil before 1973 and more recently by cheap imports of coal from third countries. Instead of producing 250 million tonnes as we did in 1973, the Community managed only 218 million tonnes in 1977 and may not reach that figure this year. At the same time coal and coke stocks have built up to some 63 million tonnes.

Imports from third countries increased from 30 million tonnes in 1973 to 46 million tonnes in 1977.

The time has come therefore to make another determined effort to maintain the Community's use and own production of coal and to try to stabilise markets. Community coal resources offer the best guarantee of long term security of supply and protection for the consumer against abrupt price increases imposed by factors outside the control of Member States.

In order to promote more stable production the Commission has now forwarded to the Council a draft regulation designed to encourage the use in power stations of a higher proportion of steam coal from Community sources.

To this end it is hoped to increase intra-Community trade from just under four million tonnes in 1977 to ten million tonnes by offering aid of ten UCE per tonne. The duration of the scheme is to be three years at a rate of 100 million UCE a year.

The proposed Community aid can only partially cover the gap between the cost of Community produced coal (average some 65 dollars a tonne) and imported coal (average some 30 dollars a tonne). The difference in market price would have to be made up by producers or by national aids.

This is one of a number of measures already sent to the Council. Others will follow.

Early in 1977, the Commission suggested Community aids for the building or conversion of power stations to use coal instead of oil. This proposal would benefit coal producers and help maintain employment in the pits, and it is hoped the Council will approve it before the end of the year. In the coking coal sector, the Community has been operating a scheme since 1967 providing for aid of about 31 MUCE a year at present for deliveries in intra-Community trade. Changed market structures render an adaptation and an extension of the scheme necessary. The Commission intends to submit an appropriate measure to the Council shortly.

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE

Bruxelles, septembre 1978

POLITIQUE ENERGETIQUE DE LA COMMUNAUTE : ACCENT SUR LE CHARBON

Les derniers documents approuvés par la Commission sur proposition de M. Guido Brunner et transmis au Conseil pour discussion ont trait à la situation énergétique actuelle dans la Communauté et aux perspectives dans ce domaine (1). Ils font apparaître que le chiffre des importations communautaires de pétrole au cours des six derniers mois est en réduction de 4 % par rapport à la même période de 1977 et que les importations d'énergie en général ont diminué de 2,2 %. Mais ils contiennent également une mise en garde contre toute tendance à l'autosatisfaction.

Les chiffres en question résultent aussi bien de la stagnation économique que d'un accroissement de la production d'énergie ou de son utilisation plus rationnelle dans la Communauté. Le tableau pourrait bien être différent si l'on parvient à relancer l'économie, notamment dans la sidérurgie.

Malgré l'excédent actuel de l'offre d'énergie, les perspectives à long terme pour la fin des années 80 laissent entrevoir une pression constante sur les fournitures mondiales de pétrole. La Communauté, qui paie déjà chaque année plus de 50 milliards de dollars, soit 20 % du produit de ses échanges extérieurs, pour ses importations d'énergie, pourrait connaître des difficultés croissantes dans la course à un approvisionnement limité.

Dans le but de réduire la menace qui pèse ainsi sur les objectifs économiques et sociaux, le Conseil européen des 6 et 7 juillet 1978 a réaffirmé que l'objectif primordial de la Communauté consistait à ramener à 50 % sa dépendance à l'égard des importations d'énergie, en utilisant au mieux les mesures visant à économiser l'énergie, ainsi que les propres ressources énergétiques de la Communauté.

Les ressources pétrolières de la Communauté ne sont pas abondantes, encore que l'on prévoit une production de 115-165 millions de tonnes en 1985. L'ensemble des besoins de pétrole étant évalué à quelque 635 millions de tonnes cette même année, un tel niveau de production devrait néanmoins permettre de fixer à 500 millions de tonnes par an la limitation spécifique des importations de pétrole en 1985, ce chiffre pouvant être corrigé, en cas de nécessité, en fonction des résultats économiques. En ce qui concerne le gaz, on prévoit actuellement une production de quelque 160 millions de tonnes équivalent pétrole (tep) en 1985. Tout doit être mis en oeuvre pour déterminer, en poursuivant la prospection, le volume véritable des ressources communautaires d'hydrocarbures.

Les mesures d'économie de l'énergie seront poursuivies avec vigueur et des investissements seront effectués dans le développement de sources d'énergie renouvelables, telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie marémotrice. Quant à l'énergie nucléaire, elle n'a pas connu un développement aussi important que prévu. Les estimations de l'an dernier, qui prévoient une capacité installée de 90 gigawatts (un million de kilowatts) en 1985, devront être ramenées à 80 gigawatts environ. Les prévisions actuelles selon lesquelles la capacité nucléaire devrait doubler d'ici 1990 doivent désormais être considérées avec scepticisme. La Commission continue de mettre l'accent sur l'importance des travaux concernant la sûreté nucléaire.

(1) Doc.COM(78)364 et 464

Si elle veut poursuivre les objectifs généraux d'une réduction globale des importations d'énergie, la Communauté doit donc veiller à maintenir et, si possible, développer sa production de charbon.

L'industrie charbonnière de la Communauté a été durement affectée, avant 1973, par la concurrence des importations de pétrole abondantes et bon marché et, plus récemment, par les importations de charbon bon marché en provenance de pays tiers. Au lieu des 250 millions de tonnes atteints en 1973, la Communauté n'a produit que 218 millions de tonnes en 1977, et elle n'atteindra peut-être pas ce chiffre cette année. Dans le même temps, les stocks de houille et de coke ont atteint quelque 63 millions de tonnes.

Les importations en provenance de pays tiers sont passées de 30 millions de tonnes en 1973 à 46 millions de tonnes en 1977.

Le moment est donc venu de faire un nouvel effort déterminé pour maintenir la consommation et la propre production de charbon de la Communauté et stabiliser les marchés. Les ressources charbonnières de la Communauté sont la meilleure garantie pour la sécurité à long terme des approvisionnements et la protection du consommateur contre des augmentations de prix abruptes imposées par des facteurs qui échappent au contrôle des Etats membres.

En vue de favoriser une stabilisation de la production, la Commission vient de transmettre au Conseil un projet de règlement destiné à encourager l'utilisation dans les centrales thermiques d'une proportion plus importante de charbon vapeur d'origine communautaire.

A cette fin, on espère en cotroyant des aides d'un montant de 10 UCE par tonne, faire passer les échanges intra-communautaires d'un peu moins de 4 millions de tonnes en 1977 à 10 millions de tonnes. La durée de ce système d'aides sera de trois ans, au rythme de 100 MUCE par an.

Le système proposé ne comblera qu'en partie l'écart entre le coût du charbon produit dans la Communauté (65 \$ la tonne en moyenne) et le coût du charbon importé (30 \$ la tonne en moyenne). La différence entre les prix du marché devrait être compensée par les producteurs ou par des aides nationales.

Il ne s'agit là que de l'une des propositions de mesures déjà soumises au Conseil. D'autres suivront.

Au début de 1977, la Commission a proposé un système d'aides communautaires en faveur de la construction ou de la transformation de centrales thermiques alimentées au charbon, et non plus au pétrole. Cette proposition serait avantageuse pour les producteurs de charbon et contribuerait à sauvegarder l'emploi dans les puits; on espère que le Conseil l'approuvera avant la fin de l'année. Dans le secteur du charbon à coke, la Communauté applique depuis 1967 un système qui permet d'octroyer des aides, d'un montant annuel de 31 MUCE actuellement, en faveur des livraisons dans les échanges intra-communautaires. La modification des structures du marché rend nécessaires une adaptation et une extension de ce système. La Commission a l'intention de soumettre prochainement au Conseil une proposition appropriée.